

Dans ce numéro

Zoom sur... : Les partenaires du programme « Réussir la Décentralisation » ont fait le point à Konni, au Niger. 2

A suivre : Auto-évaluation MDW et Débats radio - Genre au Niger 4

Interview : Rencontre avec une élue du Niger 5

Point de vue sur : Les élections locales au Sénégal 6

Informations MDW : Le FAGLAF, quelle articulation avec Réussir la Décentralisation ? 7

Compte-rendu : Activités du FAGLAF 8



réussir
la
décentralisation

Publié par IED Afrique dans le cadre du programme Réussir la Décentralisation.
 B.P. 5579 Dakar-Sénégal Tél : 00 221 33 867 10 58 . E.mail : contact@iedafrique.org

Edito

Réussir la décentralisation... à la croisée des chemins

2009 est la dernière année de la phase deux du programme MDW qui, il y a près d'une décennie, lançait votre bulletin d'information Seg Taaba. Ainsi, en perspective d'une nouvelle phase d'appui à la décentralisation, les partenaires du Burkina, du Mali, du Niger et du Sénégal ont fait le point à Konni, Niger en avril (page 3).

Ils sont également dans un processus innovant d'autoévaluation qui devrait dégager les impacts du programme ainsi que les recommandations par les acteurs eux-mêmes (page 4).

Les élections locales sont un autre évènement de l'année : le Sénégal a renouvelé ses instances locales en mars (page 6) ; le

Mali, en avril, s'est aussi livré à cet exercice de démocratie (page 6) et le Niger s'y achemine. Ainsi, le réseau RLD Gestion des Ressources Naturelles et Décentralisation Niger compte saisir différentes opportunités pour sensibiliser davantage sur les enjeux de la participation des femmes dans le processus électoral (page 4).

Pour illustrer davantage cette dimension genre de la gouvernance locale, Seg Taaba a rencontré Madame la Maire d'Ourafane, Niger (page 5)...

Bonne lecture

Les partenaires du programme « Réussir la Décentralisation » ont fait le point à Konni, au Niger

Le Programme « Réussir la Décentralisation » entre dans sa dernière année d'exécution. Le rapport d'activités de l'année 2008-2009 a permis à chacun des 4 pays que sont le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina Faso de dresser un bilan global des faits marquants de la politique de décentralisation.

Cette politique est caractérisée par des évolutions notables au plan du renforcement des pouvoirs des autorités locales chargées de la gestion des compétences transférées. Cependant, force est de constater que les différents pays avancent à des rythmes assez différents.

A ce sujet, seuls le Sénégal et le Mali, à un degré moindre, ont accompli des transferts importants de pouvoirs aux gouvernements locaux. Le Niger et le Burkina n'en sont qu'au tout début de ce processus. L'année 2009 est aussi marquée, dans certains de ces pays, par la tenue d'élections pour le renouvellement des conseils communaux et ruraux.

Au Sénégal et au Mali, d'importantes réformes ont vu le jour au courant de cette année. En effet, le nombre de collectivités décentralisées a augmenté avec la création de nouvelles entités locales dans les trois ordres de collectivités.

Des avancées significatives ont été relevées dans l'exercice des compétences, notamment dans la gestion du foncier et des ressources naturelles.

Organisées en novembre 2007, les assises de la décentralisation avaient permis de faire un bilan à mi-parcours en revisitant les pratiques quotidiennes des élus, et surtout de relever les insuffisances de ce processus.

Les acteurs ont indexé plusieurs problèmes liés, entre autres, au statut de l' élu local et à son profil qui reste à définir. Ils ont noté aussi un déficit d'information et de formation des élus et des populations ainsi que des difficultés dans la gestion des ressources financières (fiscalité locale, mise en place tardive des fonds de dotation).

Au Mali aussi, l'on a constaté la mise en place du Comité d'Appui aux Réformes Institutionnel (CARI), un organe qui devrait beaucoup contribuer à faire avancer le processus de décentralisation. Le CARI a été créé par un décret du président de la république en date du 11 décembre 2008.

Il a pour mission l'élaboration de l'avant-projet de loi portant révision de la constitution, l'élaboration des projets de textes de mise en œuvre des mesures retenues par le Président de la République pour la consolidation de la démocratie au Mali, en rapport avec les ministères concernés.

Au Burkina Faso, le transfert de compétences vers les communes est encore timide. Les acteurs sont en train de s'interroger sur la viabi-

lité des communes rurales qui peinent à trouver les ressources nécessaires à l'accomplissement des lourdes missions qui leurs sont confiées. Pour le moment, cinq séries de compétences sont prévues pour les communes. Malgré tout, la décentralisation au Burkina reste une option politique majeure qui bénéficie de l'important appui des acteurs de la société civile et surtout de celui des projets et programmes de développement de grandes institutions de coopération internationale.

Au Niger, plusieurs dispositions ont été prises dans le cadre des réformes entamées depuis 1990, mais la seule fonctionnelle est actuellement la communalisation intégrale avec l'organisation des premières élections municipales en juillet 2004 qui consacrent l'émergence de conseils municipaux comme nouveaux acteurs de la vie politique locale. Mais cinq ans après ces élections, les élus ne sont toujours pas à même de prendre entièrement leurs responsabilités :

- L'accompagnement de l'Etat est encore timide, les services techniques résistent encore au changement ;
- Les collectivités locales ne disposent pas suffisamment de ressources humaines de qualité ;
- Le transfert de la fiscalité aux communes n'est pas effectif ;

Face à ces limites, le défi principal pour permettre aux collectivités

d'exercer leurs compétences est le changement de comportements de tous les acteurs. Ce changement devra passer, entre autres, par la redistribution des compétences au niveau des services et la formation des élus et de leur personnel d'appui.

Au vu de ces constats, le Programme RLD compte poursuivre ses activités de soutien et d'accompagnement des processus de décentralisation dans les quatre pays pour l'année 2009-2010. Des activités importantes ont été planifiées concernant le Contrôle Citoyen de l'Action Publique à travers la diffusion du processus sur le budget participatif, les conventions locales, l'appui à l'élaboration des plans de développement des collectivités locales, ainsi que la capitalisation de ces processus.

Au Sénégal, le programme appuiera la mise en place du budget participatif dans deux nouvelles collectivités locales. Pour les nouveaux élus des communautés rurales de Fissel et de Ndiaganiao installés à l'issue des dernières élections locales, des journées d'information seront organisées pour leur permettre de s'imprégner du processus.

Le Réseau National sur les Conventions Locales continuera ses activités de partage et d'échange d'expériences. Les activités d'appui à la mise en place de Conventions Locales seront étendues à sept nouvelles collectivités locales grâce au partenariat stratégique que le programme a noué avec World Vision.

Pour le Burkina, d'importantes études sont mises en chantier notamment sur l'évaluation de la viabilité des communes rurales, l'étude

complémentaire approfondie sur l'état des lieux de la décentralisation et de la gestion des ressources communes (études/évaluation), la tenue de rencontres thématiques sur la délicate question de l'eau dans ce pays, etc.

Le réseau GRN et décentralisation du Niger envisage de mettre l'accent, en 2010, sur l'amélioration des pratiques de bonne gouvernance, le renforcement des capacités des acteurs et l'utilisation des conventions locales comme outil de gestion durable des RN.

Des formations de formateurs sur les outils de Suivi Evaluation Participatif et sur le processus du Contrôle Citoyen de l'Action Publique seront organisées. Les membres du réseau du Niger participeront également à différentes activités liées à la décentralisation.

Les participants du Mali joindront leurs efforts pour une consolidation et une plus large diffusion des résultats obtenus sur la mise en œuvre du CCAP dans certaines communes comme Bancoumana.

Leur réseau compte poursuivre les activités d'appui à la mise en œuvre des Conventions locales, surtout sur la partie frontalière avec le Burkina Faso.

En perspective de la fin de la présente phase du Programme MDW, les différents réseaux se sont engagés dans un processus d'autoévaluation qui devra, à terme, leur permettre de mesurer non seulement le degré de réalisation des activités dans chaque pays, mais aussi de dégager, sommairement, les éléments d'impacts que la mise en œuvre du programme a entraînés dans les processus de développe-

ment locaux et dans la gouvernance des ressources, la participation citoyenne et les questions relatives au genre. L'an 2010 sera pour tous les réseaux RLD une année de consolidation des acquis, d'évaluation des résultats, mais surtout de partage et de dissémination des bonnes pratiques déjà testées dans les quatre pays.

Du point de vue de la réalisation des recommandations issues de la réunion semestrielle de Dakar, en septembre 2008, l'esquisse de la stratégie de communication du programme a été présentée en plénière à la réunion annuelle du Niger et a été discutée et amendée.

Cette importante initiative devrait permettre à MDW de mieux capitaliser les importants acquis engrangés depuis une dizaine d'années et de pouvoir ainsi poursuivre efficacement sa stratégie de plaidoyer en direction des institutions sous régionales et internationales comme le CILSS, la CEDEAO et l'Union Africaine pour une pérennisation et une dissémination des pratiques positives générées par sa mise en œuvre dans les quatre pays.

Elle devra aussi faciliter et fluidifier l'échange d'informations entre les pays membres des réseaux. C'est au nom de cette stratégie qu'il a été proposé et adopté la mise en place d'un Comité éditorial pour le bulletin d'échange Seg Taaba. Désormais, tous les pays membres du réseau RLD participeront à l'édition et à la fourniture des contenus pour le bulletin.

Auto-évaluation de la deuxième phase de Réussir la Décentralisation

En perspective de la fin de la deuxième phase du programme et après une décennie de mise en œuvre au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal, les partenaires de Réussir la Décentralisation sont en train de conduire un processus d'auto évaluation afin de faire le point sur la réalisation des activités.

Cette option d'évaluation, par les acteurs, s'inscrit parfaitement dans le principe de promotion de la participation qui caractérise le programme. Ainsi, lors de la rencontre annuelle de Konni, Niger, en avril 2009, les partenaires ont défini les objectifs précis de cette auto-évaluation ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Il s'agit donc d'évaluer :

1. le degré de réalisation des différentes activités et identifier les contraintes et les

opportunités dans la mise en œuvre des activités au sein de trois thématiques : information, communication et réseautage.

2. le degré de réalisation des résultats (outputs) des activités pour les trois thèmes de la deuxième phase. Identifier les éléments qui ont facilité ce niveau de réalisation et la probabilité que les résultats attendus soient réalisés.

3. la valeur ajoutée de ces différentes activités en fonction des trois objectifs du programme.

4. le ratio entre les coûts et les résultats réalisés jusqu'à présent. Est-ce que le programme peut être considéré comme efficace ?

Les partenaires ont élaboré les premiers éléments de l'approche qu'ils vont mener dans leurs pays. Globalement celles-ci devraient comprendre des revues des différents produits du programme (rapports, publications, films), suivies des entretiens avec les différents partenaires et d'un certain nombre de rencontres avec des cibles du programme (populations locales, collectivités locales, gouvernements) dont certains sous formes de focus groupes afin d'apprécier la valeur ajoutée des activités par rapport aux trois objectifs du programme.

La rencontre semestrielle prévue à Bamako en septembre 2009 sera l'occasion de compiler les données pays et de tirer les premières leçons de l'auto-évaluation.

Débats radiodiffusés sur « la femme nigérienne dans le processus électoral 2009 »

La radio, un des meilleurs moyens de communication reconnu aujourd'hui par les institutions et coté chez les populations, joue un rôle important dans la sensibilisation et la formation de ces dernières. Au Niger, entre autres catégories de médias, l'on distingue la radio d'Etat et les radios privées et communautaires. Née sous le statut de radio communautaire, Alternative FM a accepté de conjuguer ses efforts avec ceux du Réseau Gestion des Ressources naturelles et Décentralisation Niger pour faire face aux échéances électorales par le biais d'une sensibilisation de masse. Ce partenariat vise à mettre l'accent sur la sensibilisation des femmes sur les défis à relever.

L'adoption des documents de politique genre par le Niger prévoit de mettre fin à toutes les discriminations vis-à-vis des femmes. Les populations, analphabètes, ignorent souvent l'existence de ces mesures et documents très peu diffusés. Pour remédier à cette situation, les organisations de la société civile doivent appuyer l'Etat pour une large diffusion de ces textes. Cette sensibilisation est d'autant plus importante que le Niger organise, en 2009, le renouvellement de ses instances locales

avec les deuxième élections locales de son histoire.

C'est dans ce cadre que le Réseau Gestion des Ressources Naturelles et Décentralisation Niger, en partenariat avec la radio Alternative FM de Niamey, compte saisir différentes occasions commémoratives et festives pour animer une série de débats radiophoniques en direct sur notamment la question genre en rapport avec la décentralisation.

Les principaux thèmes retenus sont : «femmes et participation au processus électoral», «jeunes et processus électoral 2009» et «femmes et évolution sociopolitique». Ces débats visent à informer les femmes de la possibilité que leur donne le cadre juridique national et international de prendre part activement à la gestion des affaires publiques.

Il s'agit également de donner l'opportunité aux femmes nigériennes de s'exprimer sur les préparatifs du processus électoral et d'évaluer le paysage politique actuel pour mesurer l'étendue de la correction des discriminations.

Ces débats radiophoniques seront animés par des spécialistes de la question genre, de la politique et de la société civile et seront diffusés sur la radio Alternative FM dans différentes langues nationales et en français. L'équipe technique de la radio Alternative FM recueillera également les témoignages d'hommes et de femmes, de différents âges et couches socioprofessionnelles, sur la participation des femmes à la gestion politique actuelle ; sur les changements constatés dans l'implication des femmes dans la conduite des affaires publiques avec l'occupation de postes politiques, électifs, etc.

Etant un processus, ce travail demande une grande persévérance au regard du paysage politique et des enjeux au niveau des différents acteurs. Bon exemple à retenir, l'équipe de Seg Taaba salue cette initiative salutaire et souhaite que beaucoup de partenaires s'inscrivent dans cette dynamique pour soutenir et accompagner le processus. Dans les prochains numéros, votre bulletin fera le point de ces débats en vous livrant des témoignages de leaders ayant pris part aux débats et ceux d'autres partenaires ayant soutenu le processus.

Mme Youssouf Baraka Dan Ladi

Maire d'Ourafane, département de Tessaoua, région de Maradi, à 45 km au nord du chef-lieu de département.

La commune de Mme Youssouf Baraka Dan Ladi compte 21 conseillers élus dont 4 femmes et 3 membres de droit (chefs traditionnels). Notre élue administre 281 villages et hameaux avec une population de 102 025 habitants. Elle est également présidente départementale des conseillères municipales de Tessaoua et conseillère nationale au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT). Le conseil est assisté de 7 agents.

Vous êtes élue depuis 2004, quel bilan de cet exercice ?

La décentralisation est devenue une réalité avec l'installation de 265 communes fonctionnelles. En général, la décentralisation est une avancée même s'il y a des problèmes dont le transfert des compétences, l'incivisme fiscal dû souvent à la politisation des relations élus-populations et, face aux promesses non tenues, ce fut une véritable avancée, surtout pour les communautés rurales. Le premier avantage c'est le principe de proximité avec l'administration locale et leurs préoccupations sont prises en compte en premier lieu parce que les décisions sont prises à la base. Les populations se prennent en charge aujourd'hui avec leur implication dans le développement. Elles sont responsabilisées dans les différentes activités et dans la gestion des infrastructures locales. Les partenaires appuient les communes directement dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations. Nous n'aurions pas eu accès à tout cela s'il n'y avait pas eu la décentralisation.

Quels sont les défis de la décentralisation au Niger ?

Le transfert de ressources est un défi majeur. Les communes se débrouillent avec leurs maigres ressources sans subventions significatives de l'État même s'il y a eu le programme spécial dans l'hydraulique, la santé, et l'éducation. Mais il reste à procéder au transfert des compétences avec un transfert concomitant de ressources financières. Ce processus

reste timide. L'ANCIF a été créée par les textes et il y a même des inscriptions budgétaires, mais elle n'est pas encore fonctionnelle. Elle est destinée à aider les communes dans le financement des investissements. L'intervention des partenaires doit être équilibrée au niveau des communes.

Il y a un incivisme fiscal avec le refus de payer les taxes et impôts. C'est une mauvaise compréhension de la démocratie. Avant la décentralisation, les gens étaient contraints de payer, maintenant qu'il n'y a plus de force pour les contraindre, ils ne payent plus. Pour résoudre ce problème, il faut une bonne information et sensibilisation. De même, il faut la concrétisation des engagements répondant aux besoins que les populations expriment. Enfin, les communes doivent trouver un système plus adapté leur permettant de recouvrer les taxes et impôts.

Votre statut de femme a-t-il une incidence sur votre itinéraire ?

La loi sur le quota a permis aux femmes du Niger d'émerger sur le plan politique. J'ai été sollicitée par la structure locale du MNSD (Mouvement National pour la société de développement) de mon village natal pour présenter ma candidature aux élections municipales. L'appui de mon mari qui est administrateur et a une expérience dans la gestion des collectivités locales et promotion de la décentralisation et mon propre profil qui est contrôleur des services postaux et financiers ont facilité mon travail. Toutes les femmes qui ont géré ont eu plus de réussite pour cette première mandature. Pour mériter la confiance de la population à la base, elles mettent beaucoup d'énergie dans leurs activités et un effort sur la transparence.

La femme est la mère de l'humanité et elle a conscience des problèmes et se soucie de l'amélioration des conditions de vie... En tant que femme, j'ai beaucoup travaillé pour la structuration des femmes en groupements. Elles ont bénéficié de crédit pour leurs activités géné-

ratrices de revenus, d'une opération élevage et reproduction de la chèvre rousse avec la distribution gratuite de chèvres pour les femmes les plus démunies avec l'appui de la FAO et le programme spécial de la Présidence. Leur formation en vie associative et en leadership féminin. C'est ça notre sensibilité de femme !

Quelles sont les réalisations qui vous donnent le plus de satisfaction ?

Nous avons commencé par un recensement administratif, ensuite un PDC pour planifier les activités, la construction du siège de la mairie, l'achat d'un véhicule de service, l'électrification rurale : la nuit nous sommes éclairés de 18h à Minuit, la confection des tables bancs pour les écoles, les mini-adductions d'eau potable et les forages soit sur fonds propre ou avec l'appui des PTF, par l'État ou le programme spécial du PR.

Nous avons appuyé l'agriculture avec la mise en place de banques céréalières et les cultures maraichères. Nous avons construit les banques à aliments bétail, pour les villages déficitaires en semences, etc. C'est pour montrer que la femme aussi est capable d'arriver à des résultats très encourageants dans le développement local.

Vous dites que vous allez adhérer au réseau décentralisation du Niger, pourquoi ?

C'est un réseau qui s'occupe de la GRN et la commune que je gère est agro-pastorale avec les agriculteurs et les pasteurs, la problématique des animaux en divagation et des conflits inter-sociaux après les cultures. Nous pensons qu'avec le réseau on pourra explorer des solutions alternatives : par exemple, on peut avoir des formations, faire la vulgarisation du code, appuyer nos commissions foncières, susciter la participation des femmes.

Contacts :

Mme Youssouf Baraka Dan Ladi
+ 227 96 29 61 70
youssoufbaraka@yahoo.fr

Propos recueillis par Awa Faly Ba MBow

Les élections locales au Sénégal

Le 22 mars 2009, les organes de gestion des collectivités locales du Sénégal ont été renouvelés pour la troisième fois depuis la réforme de 1996. Ces élections locales sont marquées par une augmentation du nombre des collectivités locales suite à un nouveau découpage administratif. Ainsi, le Sénégal est passé de 441 à 543 collectivités locales avec les nouvelles régions (Kaffrine, Sedhiou, Kédougou), communes, communes d'arrondissement, et communautés rurales. L'ensemble des données statistiques ne sont pas encore disponibles, mais déjà les tendances nouvelles relevées font de ces élections de grandes premières.

L'émergence des listes citoyennes est une donnée nouvelle qui est un indicateur fort d'un engagement citoyen actif mais également d'un désaveu de la classe politique.

Aussi, a-t-on vu des citoyens apolitiques, des jeunes engagés dans des associations de quartiers, de terroirs, des cadres des ONG, etc. s'engager dans la joute politique avec un argument imparable : la gestion des collectivités locales est l'affaire de tous ! En effet, le code électoral sénégalais ne reconnaît que les listes issues de formations politiques, mais lors de ces dernières élections, la société civile s'est clairement affichée en utilisant les récépissés de petits partis ou même en entrant, à visage découvert, dans les grandes coalitions.

Cela a permis de bousculer les schémas politiques en introduisant un débat et un argumentaire nouveau dans la campagne électorale. A titre

illustratif, la question de la gestion participative a été un thème de campagne récurrent pour la première fois dans l'histoire du pays.

Même si elles n'ont que très rarement remporté de scrutin majoritaire, les listes citoyennes ont pourvu les collectivités locales d'élus non politiques. Il faut noter que ces élections ont offert un positionnement réel de la société civile dans les instances de prise de décision. L'avenir dira si cette (r)évolution, qui est passée quasiment inaperçue, sera assez significative pour influencer, positivement, sur la gestion des affaires locales.

Ces élections locales sont les premières à se tenir depuis l'approbation par le parlement sénégalais de la loi introduisant dans la constitution le principe de « parité ». Même si cette loi a été attaquée pour anti-constitutionnalité, avant d'être adoptée, elle a renforcé les attentes des mouvements de femmes et de promotion du genre.

C'est dire que les élections locales 2009 ont été considérées comme un baromètre de la prise en compte de la parité dans l'élaboration des listes électorales. Pourtant de ce point de vue, la déception a été grande : aucune liste paritaire n'a été déposée sur l'ensemble du territoire sénégalais et très peu de listes ont été menées par des femmes.

Encore une fois, les femmes ont fait les frais des coalitions et l'institution du principe de parité n'a eu aucun effet perceptible dans l'élaboration

des listes électorales. La non signature du décret d'application et le non réaménagement du code électoral expliquent sans doute cette non prise en compte. Mais cela a également le mérite d'attirer encore une fois l'attention des organisations promotrices de la parité que le débat public est loin d'être épuisé et que la loi, à elle seule, ne saurait régler la problématique complexe de l'accès des femmes aux instances électives.

Enfin, les locales de 2009 ont eu des allures de référendum contre la vie chère, les lacunes de communication du gouvernement en place qui a perdu la majorité dans la quasi-totalité des grandes villes et même là où des initiatives intéressantes et appréciées étaient en cours. Même si la désignation du vainqueur est sujet à polémique entre les partis politiques, il n'en demeure pas moins que la diversité des résultats témoigne de la maturité démocratique des citoyens sénégalais. Il y a une réelle conscience du pouvoir que confère la carte d'électeur, de la lecture que les décideurs politiques font des choix électoraux.

Se pose maintenant le défi pour l'ensemble des collectivités locales de se doter des moyens pour répondre aux demandes des citoyens. Dans cette optique, un enjeu majeur est de transformer la passion électorale en une force de collaboration et de contribution réelle.

Le FAGLAF, quelle articulation avec Réussir la Décentralisation ?

Le Forum d'Action pour la Gouvernance Locale en Afrique Francophone (FAGLAF) est un réseau qui vise à promouvoir l'échange d'expériences, l'apprentissage mutuel et la dissémination des bonnes pratiques en matière de gouvernance locale et de responsabilité sociale. Son but est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques et de la qualité des services rendus aux citoyens.

Le FAGLAF offre un cadre d'échanges aux réseaux « nationaux ». En dehors des conférences virtuelles, il intègre notamment des visites de terrain, des

échanges de publications et d'autres produits. Il s'agit en fait d'une réelle plateforme de ressources informationnelles pour ses membres et les acteurs de la décentralisation en Afrique Francophone.

C'est suite au Forum régional sur la décentralisation en Afrique Francophone organisé, en juin 2007, que la Banque Mondiale a démarré une phase pilote, en 2008. Depuis mars 2009, Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique) a été sélectionnée pour animer ce réseau qui regroupe sept pays francophones : le Burkina

Faso, le Bénin, la Guinée, le Niger, le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Pour IED Afrique, la coordination du FAGLAF s'appuie et s'inscrit dans le sillage du Programme « Réussir la Décentralisation » (MDW) qui est mis en oeuvre depuis une dizaine d'années dans quatre des sept pays ciblés par le FAGLAF à savoir, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. En effet, les objectifs du programme MDW sont de créer les conditions pour une réussite de la décentralisation aux niveaux communautaires, institutionnelles et politiques.

Le programme a promu une gouvernance participative et inclusive et développé des outils méthodologiques pour sa mise en pratique notamment le budget participatif, le suivi-évaluation participatif. Cette thématique est centrale pour le FAGLAF dont le second module porte sur le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP). Les deux programmes ont également en commun la place centrale accordée au partage des expériences et à l'information des politiques par les pratiques. En effet, tous deux mettent l'accent sur le réseautage au niveau régional mais également sur la nécessité de construire des plateformes multi-acteurs de partage. Le FAGLAF s'appuie également en le renforçant sur le réseau du Programme Réussir la Décentralisation. C'est la raison pour laquelle ce sont les animateurs du programme RLD au Mali, au Niger et au Burkina qui assurent la co-facilitation du FAGLAF tandis qu'au Sénégal ce rôle est assuré par IED Afrique, en plus de la coordination du programme.



Activités du FAGLAF

Conformément à son objectif de mise en place d'un cadre permanent de partage et d'échange d'expériences en matière de gouvernance locale, le réseau a réuni, le dernier jeudi des mois de mai et de juin, les acteurs issus des institutions étatiques et locales, la société civile, les partenaires au développement et des personnalités indépendantes autour du premier module portant sur la décentralisation fiscale.

Ce module a posé la problématique du financement du développement local dans un contexte de transfert de compétences aux institutions locales. Le premier thème a été introduit par le Directeur de la Décentralisation du Sénégal. Il a permis de revisiter les concepts, les mécanismes et outils de mobilisation des ressources financières locales et d'analyser l'arsenal juridique qui les encadre.

Le débat suscité par l'importance de la question a permis de ressortir les insuffisances et de proposer des solutions applicables

à l'ensemble des pays membres du FAGLAF en raison des similitudes constatées.

Le deuxième thème a porté sur les stratégies de mobilisation des ressources financières locales de deux communes du Niger.

Cette séance a été un prétexte pour les élus locaux des autres pays de présenter leurs expériences riches et variées dont la documentation permettra un enrichissement mutuel en termes de techniques et de stratégies d'accroissement de la capacité de financement du développement économique et social des collectivités décentralisées. Au terme de ce module, il est ressorti que la mobilisation des ressources financières, comme toute autre action publique locale, ne peut se faire sans la participation du citoyen qui, en retour, doit disposer de moyens de contrôle des pouvoirs publics locaux.

Une conclusion qui justifie le thème du prochain module sur le contrôle citoyen de l'action publique qui sera illustré par 3

vidéoconférences sur 1) les expériences de Social Watch Bénin en terme de veille citoyenne, 2) le Budget Participatif à Fissel et Ndiagianiao, au Sénégal et 3) le suivi-évaluation participatif à Bancoumana, au Mali.

Contacts Facilitateurs

Bénin

Huguette Akplogan-Dossa

Tél : (229) 95 95 90 28

E-mail : huginsena2002@yahoo.fr

Burkina Faso

Zénabou Coulibaly

Tél : (226) 70 25 91 27

(226) 08 50 83 33

E-mail : zenaboucoul@yahoo.fr

Guinée

Oumar Totya Barry

Tél : (224) 60 35 11 70

E-mail : barrytotya@yahoo.fr



Mali

Boubacar Macalou

Tél : (223) 66 74 80 68

E-mail : Macalou_m@yahoo.com

Mauritanie

Sidy Ould Mohamed Lemi

Tél : (222) 631 46 09

(222) 529 30 54

E-mail : sidimlk@yahoo.fr

Niger

Karanta Hassane Assoumane

Tél : (227) 96 49 66 20

E-mail : ha_karanta@yahoo.fr

Sénégal

Mamadou Amadou Diako

Chargé de programme FAGLAF

Tél : (221) 33 867 10 58

Email : madiako@iedafrique.org

Partenaire financier

Banque Mondiale

Immanuel Steinhilper, Public Sector Reform and Capacity Building,

Africa Region (AFTPR)

Tel : I-202-473-8792

Email : isteinhilper@worldbank.org

Site web : <http://go.worldbank.org/8C85Z5S4W0>

Coordination du FAGLAF

IED Afrique

Innovations, Environnement, Développement en Afrique - 24, Sacré Cœur 3

BP : 5579, Dakar Fann, Sénégal

Téléphone : (221) 33 867 10 58

Fax : (221) 33 867 10 59

Email : faglaf@iedafrique.org

Site web : www.iedafrique.org

Seg Taaba

ISSN : 0851-7940

EST UN BULLETIN TRIMESTRIEL

D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES

SUR LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES

DE GDRN ET DE DÉCENTRALISATION.

Publié par IED Afrique

dans le cadre du programme Réussir la Décentralisation.

B.P. 5579 Dakar-Sénégal

Tél : 00 221 33 867 10 58

E-mail : contact@iedafrique.org

Rédacteur en chef :

Awa Faly Ba Mbow

Équipe de Rédaction :

Bara Guèye,

Mouhamadou Lamine Seck,

Safiétou Sall Diop,

Maimouna Dieng Laniane.

Pré-presse et impression :

Imprimerie Graphi Plus : 33 869 10 16

Vos contributions sont vivement sollicitées sur : contact@iedafrique.org

IED Afrique - 24, sacré cœur III - BP : 5579 Dakar-Fann, Sénégal